

endroits du Nord-Ouest, ces personnes ont-elles été envoyées, si, toutefois, elles l'ont été ?

M. BOWELL : Un employé du service préventif du ministère du revenu de l'intérieur a reçu instruction de se rendre dans le Nord-Ouest, en vue de rechercher ce qu'il y avait de vrai dans certaines rumeurs parvenues à la connaissance du ministère, à l'effet qu'on y fabriquait illicitement des spiritueux. En sa qualité d'employé du revenu, il devait naturellement saisir tout tabac de fabrication étrangère entré en contrebande dans le pays. Comme ce n'est que par la conformité aux règlements du revenu de l'intérieur, quant à l'estampillage et à la préservation de l'identité des paquets primitifs, qu'on peut établir d'une façon satisfaisante le fait que le tabac a payé le droit, il est très possible qu'il arrive des inconvenients à ceux qui, sans intention frauduleuse, ont ignoré les exigences de la loi. Comme nul rapport n'a été reçu de l'employé, il est impossible de dire quels endroits il a visités ou pourra visiter. Le but principal de son voyage, cependant, est l'empêchement de la distillation illicite qu'on disait exister.

TRAVAUX DANS LA RIVIÈRE MÉKINAK

M. STE. MARIE demande :—1o. Combien de jours M. Léandre Hould a-t-il travaillé, en 1889, comme conducteurs des travaux dans la rivière Mékinak ? 2o. Combien y a-t-il eu de journées de travail faites par les journaliers au même ouvrage ? 3o. Combien a-t-il été payé pour la pension des hommes employés à cet ouvrage ? 4o. Combien ont coûté ces travaux en totalité ?

Sir HECTOR LANGEVIN : A la première question de l'honorable député, je répons : 45 jours. A la seconde : 174 jours. A la troisième : 33 centins par jour ; et à la quatrième : \$513.

ORGE A DEUX RANGS.

M. McMILLAN : Le gouvernement a-t-il fait, par l'entremise du professeur Saunders, quelque arrangement avec les fermiers pour la culture de l'orge à deux rangs, avec l'entente qu'il achèterait le grain récolté ? Si des arrangements ont été faits, le gouvernement a-t-il fourni la semence ou les fermiers l'ont-ils payé ? Dans ce cas, combien d'acres seront enssemencés ? A-t-il été fait quelque arrangement quant au prix ? Si oui, quel prix sera payé ? Le gouvernement achètera-t-il de l'orge à deux rangs de personnes autres que celles qui ont acheté leur grain de semence du gouvernement ?

M. CARLING : Le directeur des fermes expérimentales a conclu des arrangements avec George E. Lewis, de Winona, pour ce celui-ci cultive en orge quatre acres de l'espèce dite "Prize Prolific" de Caster, avec C. P. Carpenter, de Winona, pour trois acres, avec John Weir, de West Flamboro, cinq acres ; soit en tout douze acres. La convention passée avec chacun de ces cultivateurs porte qu'on leur fournira gratuitement une quantité suffisante de grain de semence et qu'on leur paiera pour leur récolte, livrée à la station du chemin de fer la plus rapprochée, 75 centins par minot de quarante-huit livres, en leur laissant le privilège de garder un quart de la récolte, s'ils le désirent, pour leur propre usage. Ces cultivateurs ont convenu de bien préparer leurs terres pour cette semence et de manier et battre le grain avec soin, afin de conserver la graine pure et nette. Cet arrange-

ment a été fait en vue d'obtenir une quantité suffisante de ce grain pour le distribuer l'année prochaine, par la poste, en sac de 3 lbs. aux cultivateurs des diverses parties du pays. La région mentionnée a été choisie pour cette fin, parce que quelques-uns des plus beaux échantillons cultivés par les cultivateurs avec la graine distribuée l'année dernière, ont été produits dans cette région, et parce qu'il est bien connu que le climat y est favorable à la culture de la bonne orge. On ne se propose pas de faire d'autres arrangements de ce genre, parce qu'on croit que la récolte de douze acres, jointe à l'orge qui sera cultivée sur les fermes expérimentales, produira une quantité suffisante pour les fins indiquées.

DÉLIBÉRATIONS DE LA CHAMBRE.

M. MITCHELL : Avant que l'ordre du jour soit appelé, je désire demander au très-honorable premier ministre quand le gouvernement se propose de soumettre les subventions aux chemins de fer. L'un des chemins de fer mentionnés comme devant probablement recevoir une subvention est un chemin d'une grande importance pour mes commettants ; il va d'Edmundston à Moncton. Je reçois constamment des lettres de personnes qui s'informent à ce sujet, et je voudrais savoir s'il est probable que ce chemin reçoive une subvention ou non.

Sir JOHN A. MACDONALD : Je ne saurais répondre à cette question. Quand les estimations seront produites, elles parleront par elles-mêmes. Nous les produirons dans les premiers jours de la semaine prochaine.

SUBSIDES—ACTE DES BIENS DES JÉSUITES.

M. FOSTER : Je propose que la chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

M. CHARLTON : Avant que vous quittiez le fauteuil, M. l'Orateur, je désire vous remettre une motion dont je vous ai donné avis l'autre jour, avec quelques légères modifications dans le texte au sujet du renvoi à la cour Suprême du Canada de l'acte des biens des Jésuites. Quelques-uns prétendent qu'on devrait laisser dormir cette question ; et peut-être que si j'avais consulté à cet égard mes propres vœux et mes propres sentiments, je n'aurais pas pris l'initiative que je prends en ce moment. Cependant, on se rappellera qu'à la dernière session, j'ai essayé de faire cette motion. Il n'est pas nécessaire que je rappelle les circonstances qui ont accompagné cette tentative ; mais l'été dernier, l'organe du gouvernement a dit que je n'étais pas sincère en affirmant que je n'avais pas l'intention délibérée de faire cette motion. Mon honorable ami, le député de Lincoln (M. Rykert), a aussi écrit dans la presse une lettre caractéristique, dans laquelle il disait que j'aurais pu faire une motion longtemps avant le moment que j'ai choisi et que je n'avais pas l'intention de le faire. Je crois qu'il est à propos que la motion soit faite, parce qu'à mon avis, le gouvernement, dans la conduite qu'il a suivie, en soumettant cette question aux officiers en loi de la Couronne, et en la soumettant de la manière qu'il l'a fait, n'avait pas agi de façon à calmer l'excitation publique qui existe, mais plutôt à augmenter le sentiment de mécontentement. La question a été déferée à sir Richard